



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE – CGT**

**126 rue de l'Université – BP 24
75355 PARIS 07 SP**

Paris, 20 décembre 2023

DÉCLARATION

Le 19 décembre 2023, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi immigration dans sa rédaction issue de la commission mixte paritaire.

Plusieurs dispositions de ce texte sont contraires aux principes de la CGT et aux valeurs de la République, inscrits dans la tradition universaliste de la Révolution française.

Comme l'ont écrit au Président de la République des responsables d'organisations de défense des droits, dont la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, il porte concrètement *« atteinte à nombre de nos principes républicains, en matière d'inconditionnalité d'accès aux soins ou au logement, de respect de la dignité, de refus d'entériner des logiques de préférence nationale »*.

Fermement attaché aux principes d'égalité et de fraternité entre tous les travailleurs, le Syndicat des personnels de l'Assemblée nationale SPAN-CGT partage pleinement l'analyse de sa confédération nationale.

Parce que c'est la solidarité qui permettra l'amélioration des droits de toutes et de tous, quelle que soit leur nationalité, le SPAN-CGT appelle le personnel de l'Assemblée nationale à s'associer aux mobilisations en cours dans le pays aux côtés de la CGT.

Vous trouverez, ci-après, des éléments d'analyse et de positionnement de la CGT.

Le Bureau du SPAN-CGT

Projet de loi immigration : Tribune - Lettre ouverte au président de la République

Temps de lecture : 3 min.
Publié le 18 déc. 2023

Un retrait du projet de loi immigration plutôt qu'une tache indélébile sur nos principes républicains

Lundi 11 décembre, l'Assemblée nationale a adopté une motion de rejet donnant un coup d'arrêt provisoire à la tenue des débats autour du projet de loi asile et immigration. Confronté à plusieurs hypothèses en réaction, le président de la République et le gouvernement ont annoncé leur volonté de poursuivre l'examen du texte en convoquant une Commission Mixte Paritaire, ce 18 décembre.

Cruelle ironie que le choix de cette date, qui se trouve être celle de la journée internationale des personnes migrantes : car cette commission, au vu de sa composition, ne pourra aboutir qu'au prix de la satisfaction des nombreuses demandes de durcissement du texte portées par Les Républicains et le Rassemblement National.

Conditionnement des prestations sociales à 5 ans de présence régulière en France, nouvelles atteintes au droit du sol, rétablissement du délit de séjour irrégulier, suppression de l'aide médicale d'état, fin de non-recevoir à toute perspective de régularisation, durcissement encore accru de l'accès aux titres de séjour, course inflationniste et insensée à l'enfermement et aux expulsions... Autant de mesures qui constituent la base des négociations de la commission mixte paritaire, alors qu'elles portent atteinte à nombre de nos principes républicains, en matière d'inconditionnalité d'accès aux soins ou au logement, de respect de la dignité, de refus d'entériner des logiques de préférence nationale. Et alors que souffle, en Europe comme en France, un vent mauvais de remise en cause du droit international, d'affaiblissement des socles de l'État de droit.

Nous demandons aujourd'hui solennellement au président de la République de ne pas céder à cette spirale de la surenchère de propositions attentatoires aux droits fondamentaux des personnes.

Vouloir aboutir coûte que coûte à une adoption du projet de loi, au prix de compromissions, de tous les marchandages sur des sujets pourtant contredits par nombre d'études et refusés, par exemple, par les professionnels de santé, restera comme une tache indélébile sur nos principes républicains. Quand tant de défis -géopolitiques, climatiques, sociaux, économiques...- sont pourtant devant nous, ce serait une faute majeure qui, au lieu de le renforcer, fragiliserait notre pays, dans ce qu'il est et dans ce qu'il dit au monde.

Ainsi, face aux divisions sociales, au poison grandissant de la haine et du rejet de l'autre, il est plus que jamais de la responsabilité du président de la République de tracer des perspectives claires permettant l'unité de la nation et sa cohésion plutôt que de courir après l'accord d'un instant. **La seule issue viable est aujourd'hui de retirer ce projet de loi, qui a démontré qu'il ne pouvait être adopté par une majorité parlementaire sur une base respectueuse de nos valeurs républicaines.**

Et de reposer dans le débat public un cadre serein et apaisé pour construire collectivement, avec les acteurs de la société civile, les personnes concernées, les mesures permettant notamment de garantir l'accueil des personnes migrantes dans des conditions dignes de notre tradition de pays des droits humains, un cadre clair de régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers, le respect de l'accès inconditionnel aux soins et à l'hébergement... Autant de mesures justes qu'il nous faut porter face aux enjeux migratoires, au cœur de notre présent et de notre avenir.

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT
Daniel Goldberg, président de l'Uniopss
François Héran, professeur au Collège de France
Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT
Henry Masson, président de La Cimade
Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre
Camille Schmoll, Institut Convergences Migrations/EHESS
Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France Terre d'Asile
Marie-Christine Vergiat, vice-présidente de la LDH

Communiqué de presse unitaire

Contre l'arbitraire et l'inhumain, ce projet de loi doit être rejeté !

Ce Mardi 19 décembre 2023, nos organisations appellent les parlementaires à ne pas adopter le projet de loi Asile et Immigration. Les personnes étrangères méritent mieux que des manœuvres et marchandages politiques sur un texte qui bafoue les droits fondamentaux.

Pour tenter de trouver un consensus sur son projet de loi asile et immigration, le gouvernement français, attaché aux symboles, a choisi de réunir la Commission mixte paritaire le lundi 18 décembre, date de la Journée internationale des personnes migrantes. Le texte issu de celle-ci remet en cause bien des droits des personnes étrangères. Le gouvernement et les parlementaires qui le soutiennent se sont pliés aux sommations des dirigeants du groupe LR pour laisser triompher des mesures profondément discriminatoires.

L'examen de ce texte a peu à peu fait sauter des digues, laissant le champ libre à une xénophobie aujourd'hui complètement décomplexée.

Il n'est ni plus ni moins désormais que le projet de loi le plus régressif depuis au moins 40 ans pour les droits et conditions de vie des personnes étrangères, y compris celles présentes depuis longtemps en France : enfermement et expulsions de personnes protégées au titre de la vie privée et familiale, refus ou retrait du droit au séjour au motif de menaces à l'ordre public, rétablissement du délit de séjour irrégulier, atteintes au droit à la santé et à la vie familiale, restriction de l'accès aux titres de séjour pour étudiant·es et personnes malades, mise en place et renforcement de tous les freins à l'intégration, etc. Faute de titre de séjour, la vie d'un nombre croissant de personnes étrangères en France, extrêmement précarisée, sera rendue infernale.

Les principes d'égalité, de solidarité et d'humanité, qui fondent notre République, semblent ne plus être aujourd'hui une boussole légitime de l'action gouvernementale. Face à ce marasme politique, nos associations, collectifs et syndicats appellent les parlementaires attaché·es à ces principes à un sursaut, en rejetant ce texte aussi inhumain que dangereux pour notre État de droit.

Montreuil, le 19 décembre 2023

Organisations signataires : Action contre la faim, Anafé, ANVITA, CCFD-Terre Solidaire, Centre Primo Levi, Cimade, CGT, Collectif des Sans-Papiers de Montreuil (CSPM), Collectif des Travailleurs Sans-Papiers de Vitry 94 (CTSPV 94), Coordination 75 des Sans-Papiers (CSP 75), CRID, Dom'Asile, Droit à l'école, Emmaüs France, Emmaüs International, Emmaüs Roya, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération Etorkinekin Diakité, Femmes de la Terre, Fondation Abbé Pierre, Français langue d'accueil, Les Francas, France terre d'asile, Geres, Gisti, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Groupe accueil et solidarité (GAS), J'accueille by SINGA, JRS France, Kabubu, Ligue des droits de l'Homme (LDH), Ligue de l'enseignement, MADERA, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Observatoire international des prisons - section française (OIP-SF), Oxfam France, Pantin Solidaire, Paris d'Exil, Pas Sans Nous, Polaris 14, Sidaction, SINGA, Solidarités Asie France (SAF), Thot, Tous Migrants, UEE (Union des Etudiants Exilés), Union syndicale Solidaire, UniR (Universités & Réfugié.e.s), Utopia 56, Watizat.



Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.fr

© 2023 servicepresse.cgt.fr